

Module 1 : L'élu et le territoire

Public concerné

Tout élu régional, départemental communal ou intercommunal

Présentation du module

Ce module se propose d'aider les élus à fonder l'action publique sur la connaissance du territoire avec des principes et des valeurs en phase avec les exigences de la gestion locale, pour toute la population du territoire. Le territoire se trouve au cœur de sa complexité structurelle, en raison du grand nombre de composants qu'il englobe et des interactions qui existent entre eux. La notion de territoire a été convoquée dès les années 1960/1970 dans le cadre de la logique d'aménagement propre de la France, et de la décentralisation (1982) et surtout par rapport à la LOADDT de 1999 (Loi d'Orientation, d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire). Généralisé, le concept de territoire devient polysémique. La tendance générale est de confondre territoire et espace alors que le territoire s'en distingue en étant un espace approprié par des acteurs (espace social – espace vécu).

Objectifs

- Développer les capacités des élus à lire et analyser un territoire en vue d'organiser l'action publique.
- Trouver l'information dans sa diversité et sa complémentarité, l'organiser/structurer et l'utiliser/croiser (INSEE, études sociologiques, contrats de développement de territoires, plans locaux...)
- Améliorer les capacités à utiliser les différents types d'analyse de la société

Durée

1 journée de 7 heures

Contenu détaillé

Les lectures d'un territoire

- La lecture géographique
- La lecture urbaine
- La lecture sociale
- La lecture démographique
- La lecture économique
- La lecture électorale

Définition d'un espace de vie dans la géographie sociale

La notion d'espace de vie a été proposée dans de nombreux travaux en géographie sociale comme l'ensemble des lieux en relation avec un individu à un moment donné de son existence. Elle enrichit la caractérisation spatiale des individus dans la mesure où elle cherche à rattacher l'individu non pas à son seul lieu de résidence mais à un ensemble de lieux pratiqués à un moment donné de son histoire

Situation et outils d'analyse

- Le radar

Le radar, ou diagramme de Kiviat, sert à représenter sur un plan en deux dimensions au moins trois ensembles de données multivariées. Chaque axe, qui part d'un même point, représente une caractéristique quantifiée.

- La cartographie

La cartographie désigne la réalisation et l'étude des cartes géographiques et géologiques. Le principe majeur de la cartographie est la représentation de données sur un support réduit représentant un espace tenu pour réel. L'objectif de la carte, c'est une représentation concise et efficace, la simplification de phénomènes complexes (politiques, économiques, sociaux, etc.) à l'œuvre sur l'espace représenté afin de permettre une compréhension rapide et pertinente.

Territoire et participation

Une analyse du territoire ne consiste pas seulement en l'analyse cartographique et sociologique, il s'agit également d'interroger les citoyens sur leur territoire, de s'enrichir de leur vision. La participation des citoyens ainsi que celle de la société civile, urbanistes, sociologues et experts peut permettre l'élaboration et la mise en œuvre de projets coproduits. La plupart des exemples ci-après se font en collaboration entre les élus, les habitants (actifs dans des associations, des amicales de locataires, des conseils de quartiers...) et des techniciens (venant des collectivités, des bailleurs sociaux, de l'éducation nationale, de la CAF...).

Projets et plan d'actions

Il ne s'agit pas d'effectuer une analyse et une lecture du territoire seulement à un moment donné, mais bien de s'inscrire dans le territoire et son évolution.

Il faut continuer de faire vivre le projet et il est primordial d'être présent d'être au plus près de la vie associative et de la vie de quartier. Ainsi, suite à cette formation, il est conseillé de

- actualiser l'analyse du territoire une fois dans l'année ;
- convier régulièrement les acteurs de la société civile à des réunions de partage ;
- cibler les actions selon l'évolution et l'analyse du territoire ;
- faire vivre le projet de territoire au-delà du projet initial...

Moyens pédagogiques

La formation sera interactive (faire réagir les élus et partir des situations vécues) et pratique avec des études de cas, simulations au travers de présentation d'outils réalisés.

L'éventuel caractère confidentiel des données partagées sera préservé.

Modalités d'évaluation et de suivi de la formation

Le point d'évaluation

Tous nos modules de formation se terminent par une mesure à chaud des acquis de la formation via un quizz, un échange oral ou un mini-test.

L'évaluation à chaud

Nos formateurs sollicitent également toutes remarques ou observations nous permettant d'améliorer notre efficacité professionnelle, ainsi que celle de nos modules. Les participants remplissent donc une évaluation à chaud lors du dernier jour de formation.

L'évaluation à froid

(Quand celle-ci est pertinente)

Nous proposons un questionnaire d'évaluation à froid de la formation pour en mesurer les effets et analyser l'atteinte des objectifs. Ce questionnaire est rempli 2 à 3 mois après la fin de la formation.

Le principe du « crédit mail »

Nous offrons aux participants une possibilité d'échange avec le formateur postérieurement à la formation.

Ces échanges sont destinés à favoriser la mise en application des acquis. Il se fait sous la forme d'un crédit de mail à échanger avec l'intervenant.

Effectif

De 3 à 12 participants